



Automne 2021



Bulletin d'informations municipales N° 50



BIM
NUMÉRO
50

*La rentrée
scolaire
à Meyrargues*
P. 17



ÉTAT CIVIL

DE JUIN À SEPTEMBRE 2021

ILS SONT NÉS EN 2021 :

GIROUX Léonie, le 11 juin à Pertuis (84)
LAPALUS MESPOULHE Marin, le 13 juin à Aix
DI MAIOLO Andréa Danielle Marie, le 25 juin à Aix
CID MALMEJAT Mia Mika Shanesya, le 30 juin à Aix
MOUSSAVOU MOUSSAVOU Cléa, le 30 juin à Meyrargues
MERENTIER Lévi Michael Nicolas, le 5 juillet à Aix
VIENOT ESCOFFIER Johana Claudie Chantal, le 17 juillet à Aix
TESSIER Marcel Mael Dan Claude, le 20 juillet à Aix
BOBILLIART Léonie Marie-Christine Dominique, le 24 juillet à Aix
GUION Isaac Nicolas Fabrice, le 27 juillet à Montpellier
FOURMENT Gianni Christian Jordan, le 3 août à Aix
RENAUD Maëlys Eva Roxane, le 3 août à Aix
AZEMARD Eyden Hamid Pascal, le 8 août à Aix
MOSTAIRO Rio Masha Alain, le 10 août à Aix
BAJOLLE MILIN CERDAN Fallone Myriam Marie, le 1^{er} septembre à Aix
TUGLER ROCHE Nathan, le 18 septembre à Aix
GIOVANNI Olivia Michèle Marie-France Carmen, le 29 septembre à Aix
PERREIRA DA SILVA Gabriel, 30 septembre à Aix

ILS SE SONT UNIS EN 2021 :

CLOUX Caroline Marielle Michèle Pâquerette Maria-Magdalena et HERNANDO Nelly Susy Claire, le 12 juin
PEREIRA Maryline et DOS SANTOS DINIS Pedro, le 12 juin
MUNOZ Sofia Lydy Lucia et LHENRY Alexis, le 19 juin
GUÉGANIC Estelle et FIGUEIRINHA Mickaël, le 26 juin
BOUZELMAD Nassira et BEKKARI Mabrouk, le 17 juillet
KUETER Cornelia Johanna Margritha Maria et HADDAB Habib Tahar, le 24 juillet
CHESNAY Allan René Gérard et GIANNERINI Alexia Laurence Angèle, le 24 juillet
PICCA Stéphanie Julie Jeanne et BELLÉ Guillaume Yves Alfred, le 27 août
FAURE-GIGNOUX Anaïs Maud Renée Marguerite et BESSE William René Lucien Daniel, le 28 août.

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2021 :

PATTIER née LAURENT Eva Marie, le 18 avril à Aix
CID Michaël Jean-Claude, le 21 avril à Saint-Quentin-Falavier (38)
FAURE-GIGNOUX née MAZOUILLER Mireille Henriette Colette, le 2 mai à Jouques
ROZIER Serge Jean, le 14 juin à Aix
HATCHADOURIAN née GATIAN Rose, le 21 juin à Trets
MAURY née ARNAUD Elia Madeleine Marcelle, le 25 juin à Vitrolles
VOVCKO Jozef Mirko, le 3 juillet à Aix
LECLERC Philippe Robert René, le 7 juillet 2021 à Aix
ELLIOT James Fernand Paul, le 22 juillet à Aix
Jean Xavier LACHARD, le 19 août à Toulon (83)
DAMON Georges, le 05 septembre 2021 à Meyrargues
DAVAL Jacques René Gérard, le 12 septembre à Aix

Les travaux de la République



Concours de dessins pour enfants
DE 4 À 10 ANS !
DESSINE-MOI NOËL !
Dépose ton œuvre avant le 10 décembre
Dessine quelque chose qui te fait penser à Noël (un sapin, des guirlandes...)
Puis dépose-le dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie !
N'oublie pas de mettre ton nom, ton prénom, ton âge et ton numéro de téléphone sur ta feuille.
Les plus belles œuvres réalisées seront exposées en mairie.



SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Les aménagements de la gare ont démarré

p.4

Une nouvelle architecte des Bâtiments de France

p.5

CADRE DE VIE

Devenez agents recenseurs sur la commune

p.5

Les travaux dans la commune

p.6

Ces acteurs de la vie économique locale

p.8-9

Les actions du Pacte pour la transition à Meyrargues

p.10

VIE LOCALE

Un nouveau chef de la police municipale

p.12

Le bilan de la saison estivale des sapeurs-pompiers

p.13

Tri : les déchets au rapport

p.14

Des ateliers pour les seniors avec le CCAS

p.15

Le centre de loisirs accueille les jeunes de 3 à 11 ans

p.16

Rentrée scolaire et nouvelle directrice à la maternelle

p.17

Le centre de loisirs accueille les jeunes de 3 à 11 ans

p.16

Les rendez-vous de la médiathèque

p.19

Retour sur la fête des associations

p.20

Le retour du marché de Noël

p.21

Participez aux concours des illuminations de Noël

p.21

Retour sur les festivités en images

p.22

Théâtre et rendez-vous culturels en images

p.24

DIVERS

Les tribunes

p.26

Les adresses utiles

p.27

AGENDA

p.25



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Je suis heureux de partager, avec vous tous, les dernières nouvelles de notre village. Grâce à l'investissement de tous, nous avons pu vivre une rentrée scolaire plutôt sereine, malgré une situation sanitaire qui demande toujours de la vigilance et le passage à 4 classes à l'école maternelle. Ces vacances estivales ont permis de souffler et de se retrouver pour partager à nouveau des moments festifs, en famille ou entre amis.

À l'instar de nombreuses structures fédérant des événements festifs et culturels, nous avons essayé, lorsque cela a été possible, d'organiser au mieux des animations dans le respect du protocole en vigueur. Les forains de la Fête de la Saint-Louis ont animé le parking de la mairie pendant trois jours et la Fête des associations a pu se dérouler dans de bonnes conditions et satisfaire le besoin de nos structures locales de se faire connaître auprès des Meyrarguais et des communes environnantes. Je tiens d'ailleurs à souligner l'investissement et les efforts faits par notre tissu associatif local, qui a tant souffert et souffre encore des restrictions sanitaires, pour maintenir au mieux les activités artistiques, sportives ou encore culturelles, malgré la situation complexe et contraignante que nous traversons. Ces activités, j'en suis persuadé, sont essentielles, en termes de lien social, et participent à l'équilibre de nos jeunes et de nos enfants. L'exercice physique et le contact humain font partie des éléments essentiels qui contribuent au bon développement de leur personnalité et de leur santé. Car c'est ensemble, forts de ces liens sociaux qui nous ont tant manqué, que nous avançons. Et je veux justement souligner qu'aujourd'hui, malgré la situation que nous connaissons, les projets avancent pas à pas et main dans la main.

Les ambitions qui nous animent et que nous voulons porter telles que la "co-construction", le partage et l'échange prennent leur sens. Le plan vélo, par exemple, mené conjointement avec le Comité Extramunicipal Environnement et Ecocitoyenneté, a vu des premiers aménagements réalisés et dessine un avenir confortable pour la petite reine. Le projet de requalification de l'avenue de la République qui vient d'être présenté aux riverains afin de prendre en considération leurs remarques. Car si nous ne pouvons pas organiser de réunion publique, pour des raisons sanitaires, nous avons proposé et nous proposerons encore des réunions de quartiers permettant de se retrouver pour échanger. Nous continuons de faire participer les citoyens aux décisions, afin qu'ils puissent faire valoir leurs souhaits comme pour le projet de la Zone d'aménagement concerté de l'écoquartier, dont l'architecte coordinateur va être notifié prochainement.

Nous pouvons aussi nous réjouir de l'aspect de notre coeur de village qui, notamment grâce à "l'opération façades", s'embellit de jour en jour. Avec, aujourd'hui, le réinvestissement de locaux commerciaux vacants et demain l'accès à de nouveaux logements avec notamment le projet de construction "Coté village", puis, sur le plus long terme, la création de l'écoquartier. Par ailleurs, vous trouverez au fil des pages de ce BIM les manifestations qui ont pu être programmées et présagent de beaux moments festifs de partage comme le marché de Noël, dont nous espérons tous pouvoir profiter, ainsi qu'une nouvelle édition du concours d'illuminations de Noël qui fédère les Meyrarguais et contribue à l'embellissement de notre cadre de vie. Je vous souhaite une bonne lecture de ce 50^e numéro.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues



Passage à l'heure d'hiver
N'oubliez pas de changer d'heure dans la nuit
du samedi 30 au dimanche 31 octobre (- 1 heure)

Coudourousse : le pôle d'échange multimodal sur les rails

Dans le cadre de la création de la future zone d'activités Coudourousse-gare, les premiers aménagements du pôle d'échange multimodal vont démarrer en novembre. Des travaux préparatoires sont actuellement en cours sur la RD96

La première phase de travaux prévue dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités Coudourousse-gare a démarré. Cette première étape, qui devrait durer jusqu'en fin 2022, va concerner les aménagements aux abords de la gare et du chemin des Bouches-du-Rhône (BdR), à savoir la création d'un pôle d'échange multimodal facilitant l'accès et le passage d'un moyen de transport à un autre (lire encadré). Dans un premier temps, un tourne-à-gauche va être créé sur la RD96 (lire ci-dessous). Puis la réhabilitation du chemin des BdR avec adduction des réseaux (eau, assainissement, électricité, télécom...) jusqu'à la gare, élargissement de la voie, création de trottoirs, d'un cheminement piéton et de pistes cyclables aux abords de cette artère, ainsi que l'aménagement d'un carrefour à l'intersection du chemin du Lion d'or.

Une deuxième étape, prévue pour 2022 à 2023, comprendra l'agrandissement du rond-point, situé devant le magasin L'clerc, ainsi que la création d'une quatrième branche sur ce même rond-point qui rejoindra le chemin des BdR et des aménagements au carrefour du chemin de Girovaï. Ce projet porté par la



municipalité, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, a été confié à la SPLA Pays d'Aix territoires. Le coût de l'ensemble des investissements publics, approchant les 6M€, est financé à 100% par la Métropole. Cette dernière a mis en place, en décembre 2019, un Projet partenarial urbain (PUP), afin d'assurer rapidement la réalisation de ces équipements en faisant participer les investisseurs privés aux équipements publics. Ces premiers aménagements et la viabilisation des terrains adjacents vont permettre l'aboutissement des demandes de permis de construire des futurs acteurs de cette zone d'activités.

CRÉATION D'UN CARREFOUR SUR LA RD96 POUR ACCÉDER À LA GARE

Des travaux d'aménagement aux abords de la gare ont démarré le 21 octobre, et vont durer jusqu'au 23 décembre, au niveau de l'intersection de la RD96 vers la gare. Il s'agit d'élargir la route pour permettre la création d'une nouvelle voie pour tourner à gauche (dans le sens Meyrargues-Peyrolles), avec l'installation d'un feu tricolore pour réguler et sécuriser la circulation à cet endroit particulièrement fréquenté. Pour la création de ce tourne-à-gauche, des travaux d'abattage seront effectués, un feu par alternat provisoire sera installé de 8h à 17h, avec une interdiction de stationner aux abords des routes, jusqu'à la fin du mois de décembre.

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS POUR LE FUTUR PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

De nombreux aménagements sont prévus dans le cadre de la création du pôle d'échange multimodal. Il est programmé : des stationnements hiérarchisés pour les vélos, les bus, les véhicules et les usagers de la SCNF ; des aménagements devant la gare, un parvis de 1000m² avec des espaces verts au centre, la création de 5 quais bus, de 105 places de stationnement en épis, dont 5 pour personnes à mobilité réduite, de 2 places réservées au personnel de la SNCF, d'une pour les voitures électriques, la création d'une piste cyclable, d'un dépose minute et d'un local vélos sécurisé de 60 places.

ÉCOQUARTIER : UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE SUR L'EMPRISE DE L'ANCIEN STADE

Dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier du Vallat, et conformément aux obligations légales, un diagnostic archéologique a démarré le 26 octobre, sur l'emprise de l'ancien stade, afin de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines. L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) effectue ce diagnostic. Des fouilles plus poussées pourront être prescrites par le préfet, si le diagnostic révèle la présence de vestiges archéologiques intéressants.

Durant cette opération, l'espace est clôturé et sécurisé, avec une interdiction d'accéder au site, et le parking d'accès restera inaccessible le temps des travaux qui devraient durer une dizaine

de jours. Une base vie de chantier y est également implantée.

Où en est le projet d'écoquartier ?

Le projet d'écoquartier a franchi une nouvelle étape. La SPLA Pays d'Aix Territoires, partenaire de ce projet porté par la municipalité, va notifier l'équipe retenue pour constituer le dossier de réalisation de cette ZAC. Cette équipe comprend un architecte urbaniste coordinateur, un bureau d'études techniques et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la labellisation de la démarche d'écoquartier. Elle aura notamment en charge la prévision des programmes précis des équipements publics à réaliser, des constructions et des modalités de financements.

Une nouvelle Architecte des bâtiments de France

Carine de Naurois est la nouvelle Architecte des bâtiments de France (ABF) pour la commune. Son rôle consiste à veiller à la préservation des espaces protégés, notamment aux abords des monuments historiques, ou en site classé. Elle doit être nécessairement consultée pour les travaux réalisés dans ces secteurs (construction, extension, peinture des volets, clôtures, réfections de façades...). Carine de Naurois et son équipe sont disponibles pour échanger en amont lorsqu'un projet apparaît sensible. Basée à Marseille, elle est issue des collectivités, pour lesquelles elle a longtemps exercé dans les secteurs spécifiques du patrimoine et de l'urbanisme. Devenue Architecte des bâtiments de France,



→ Philippe Grégoire (1^{er} adjoint), Sandra Thomann (adjointe à l'urbanisme), Carine de Naurois et le maire, Fabrice Poussardin

après obtention du concours, alors qu'elle travaillait dans le Vaucluse, elle a pour objectif d'accompagner collectivités et usagers, au service du patrimoine et du cadre de vie. Elle va travailler en collaboration et en complémentarité avec les services du CAUE (lire ci-dessous) et interviendra au cas par cas, selon les nécessités des projets. Tout en échangeant sur les avant-projets, elle souhaite "se recentrer sur les secteurs à enjeux, en lien avec les monuments historiques et se concentrer sur les projets envisagés dans ces périmètres", résume-t-elle. Pour le moment elle ne tiendra pas de permanence régulière, mais reste toutefois disponible pour les consultations concernant les projets impactant l'environnement proche des monuments historiques.

LES PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

Un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Mathieu Barbier-Bouvet tient des permanences pour

les particuliers. Elles sont organisées deux jeudis matins par mois, sur rendez-vous auprès du service urbanisme : 04 42 57 58 12.

Pour rappel, un nuancier de couleurs pour vos travaux (façades, volets, ferronneries...) est disponible en mairie et consultable sur meyrargues.fr

LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE EST OPÉRATIONNEL

Le parc photovoltaïque, réalisé dans le quartier de l'Espougnac, est opérationnel depuis le mois de juillet 2021. Des ajustements en termes d'aménagements environnementaux sont en cours aux abords du site. D'autres travaux sont en cours d'achèvement, tels

que : l'amélioration du traitement du pluvial, les aménagements paysagers et l'installation de caméras de vidéo-protection sur les espaces publics environnant le site. Enfin, les projets de financement participatif, de pastoralisme et d'installation de ruchers com-

munaux sont encore à l'étude. Pour rappel, depuis sa mise en fonction, sa production d'électricité annuelle correspond à l'alimentation d'environ 3800 foyers (hors chauffage). La municipalité va percevoir une redevance annuelle approchant les 85 000€.

RECENSEMENT 2022 : DEVENEZ AGENTS RECENSEURS À MEYRARGUES

Initialement prévue en 2021 mais suspendue à cause de la crise sanitaire, une campagne de recensement de la population pour l'année 2022 va être réalisée du 20 janvier au 19 février 2021. Dans ce cadre, la commune de Meyrargues, mandatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour réaliser cette enquête, recrute des agents recenseurs qui seront rémunérés. Pour postuler, il n'est pas nécessaire de disposer d'un niveau d'études particulier, vous pouvez être étudiants, actifs, retraités ou à la

recherche d'un emploi. Il faut toutefois disposer de temps, être organisé, sérieux, volontaire et bien connaître le village. Une formation sera dispensée aux agents recrutés, avant le début des enquêtes.

→ Pour s'inscrire envoyer un CV et lettre de motivation au service urbanisme :

04 42 57 58 12 ou urbanisme@meyrargues.fr
Infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

Les travaux se déroulent conformément au programme

Conformément aux précédentes informations parues dans le BIM et sur meyrargues.fr, les travaux de requalification de l'avenue de la République sont réalisés en conformité avec le planning programmé depuis fin 2020.

- **MARS 2021** : création du parking (62 places) à l'emplacement des anciens terrains de tennis du Pré de Ville, parking éclairé et équipé de caméras de vidéosurveillance. La base vie du chantier a été réalisée à proximité.

- **FIN AOÛT 2021** : cette étape, correspondant à la mise en place d'un réseau pluvial de près de 150m, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les sondages physiques et précis, réalisés en mars, ont permis une réalisation sans aléas tels que des dévoiements de réseaux non prévus.

- **DÉBUT OCTOBRE** : démarrage des travaux de voirie sur la partie de l'avenue allant de la montée du Château jusqu'au monument aux morts, avec la requalification de cette artère en sens unique (monument aux morts vers montée du Château). Cette phase devrait durer jusqu'à fin février 2022.



© PHOTO : PIERRE BERTRAND

LA PROCHAINE ÉTAPE

Au mois de mars 2022, aura lieu le démarrage des travaux de voirie sur la partie restante de l'avenue de la République, soit du monument aux morts jusqu'à l'intersection avec l'avenue de la Pourane (début de l'avenue). L'achèvement de cette étape de travaux est prévu pour la fin du mois de juin 2022.

DES RÉUNIONS POUR INFORMER AU PLUS PRÈS LES RIVERAINS IMPACTÉS PAR CES TRAVAUX



Au mois d'octobre, les riverains de la portion de l'avenue de la République actuellement en travaux, mais aussi ceux des rues Émile Zola et Vauvenargues, ont été conviés à deux manifestations, organisées par la municipalité, en présence des entreprises, des architectes et d'acteurs du projet, afin d'apporter davantage de détails sur ces aménagements et de répondre aux questions des riverains. Ils ont pu s'informer précisément sur les contraintes de stationnement et de circulation. Puis s'approprier le rendu final de cette vaste opération qui livrera une avenue beaucoup plus aérée et aménagée, avec de beaux mobiliers urbains, de la végétalisation, des aménagements paysagers et de larges trottoirs. Un grand merci au restaurant Napoli qui a accueilli cette manifestation.



ATTENTION : TRAVAUX DE RACCORDEMENTS AUX COMPTEURS AVANT LE MOIS DE MARS 2022

Pour la seconde étape de travaux (du monument aux morts au bar de la Poste) qui démarrera en mars, les propriétaires voulant des raccordements pouvant impacter la voirie, doivent les demander au plus vite et les réaliser avant mars 2022.

Une fois les travaux de voirie achevés, les autorisations de travaux ou de raccordements impactant la voirie ne seront plus possibles pendant trois ans. Il serait dommage d'avoir à ouvrir la voirie juste après les travaux de requalification de cette belle avenue historique !



Des travaux de rénovation sur la départementale 96

La Direction des routes du Conseil Départemental 13 a réalisé des travaux de réfection des enrobés sur la RD96, allant du rond-point

du Grand Vallat jusqu'aux carrières. La qualité de la chaussée devenue glissante et usée, au vu de l'importante circulation sur cette route (environ 14000 vé-

hicules par jour) et la pente conséquente ont imposé une réfection totale de cette chaussée, dont le coût a été pris en charge à 100% par le Département.



FIN DES NUISANCES SONORES SUR LE PONT DE LA RD96

Face aux nuisances sonores, des travaux de réfection ont été effectués sur le pont de la RD96 qui enjambe le canal EDF, par le Département 13 qui a financé à 100% cette opération. Ces travaux entrent dans le cadre de la nécessité d'une réfection totale du pont, reportée à 2022. Cette intervention provisoire a consisté à insérer des plaques métalliques dans du bitume, créant par la même occasion des ralentisseurs, utiles pour sécuriser la circulation trop rapide sur cette voie.



DES TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLEMENT AVEC LES CHANTIERS D'INSERTION

Dans le cadre d'une convention tripartite entre l'Insertion Emploi 13 (IE13), la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Territoire du Pays d'Aix et la commune, des travaux de débroussaillage, hors massif forestier et uniquement sur les berges du ruisseau du Vallat, ont été réalisés sur la commune durant 3 mois, de juillet à septembre. Cette convention permet de confier à l'IE13, porteur du projet, l'exécution de cette mission dans le cadre des chantiers d'insertion pro-

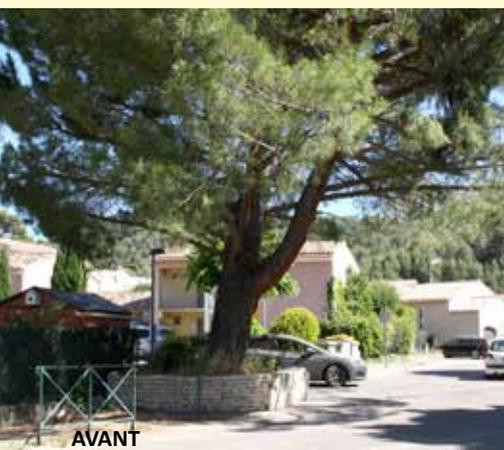
fessionnelle. La partie du ruisseau, en aval du chemin des Bouches-du-Rhône et jusqu'au chemin de la Durance, a été débroussaillée. La réalisation de ces travaux a permis d'atteindre plusieurs objectifs : assurer une meilleure protection contre les incendies, améliorer l'écoulement des eaux de pluie, créer un sentier pédestre le long des berges et mettre en valeur les zones protégées de la Durance.

Cette opération a été financée à 100% par la Métropole.



© PHOTOS : PIERRE BERTRAND

SÉCURISATION ET CRÉATION DE PASSAGE PIÉTON AUX ABORDS DES ÉCOLES



La jardinière placée à l'entrée du parking de la Volubière, dans laquelle était situé un pin et qui coupait le trottoir, a été enlevée par mesure de sécurité. Cet ensemble représentait un danger pour la circulation piétonne. Un trottoir et un passage piéton ont été créés. Ils sont sécurisés par des potelets, permettant la circulation des usagers, notamment des écoliers, en toute sécurité.



AVANT

APRÈS

Meyrargues immobilier s'est installé rue Pelloutier

Fraîchement installé en tant qu'agent immobilier -depuis septembre 2021-, Adrien Veyrone, a choisi de s'installer à Meyrargues, le village où il a grandi. Son charme, sa dimension humaine ont logiquement orienté le choix de ce jeune titulaire d'un BTS en immobilier, qui a fait ses premières armes dans une agence à Aix. Il est désormais persuadé que sa place est ici. Précisément au 1^{er} étage d'une maison de village de la rue Pelloutier, où il a ouvert son agence. Après avoir exercé pendant 6 ans, dans une grande agence immobilière venelloise, il a atteint une certaine maturité professionnelle. Il a choisi aujourd'hui de travailler "différemment", davantage "proche des gens", dit-il. "Je préfère l'intimité et le relationnel que peut offrir un petit village. C'est un métier plaisant,



une véritable vocation. Je souhaite m'intégrer dans le village et privilégier l'accompagnement des clients". Il propose de la transaction, de la location, du conseil et bien sûr de l'accompagnement. Il offre la possibilité de mandats sans durée d'engagement. Diplômé de l'Institut construction et habitat (ICH) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), il est également passionné depuis son plus jeune âge par l'habitat et possède une expérience dans le domaine de la construction. Il peut ainsi également conseiller ou encore orienter les clients si besoin.

→ **Meyrargues immobilier : 2B, rue Pelloutier**
04 42 38 85 97 - 07 71 25 49 71
meyrargues.immobilier@orange.fr

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AVEC ANNE COLSON IMMOBILIER

Son naturel avenant a de quoi inspirer confiance. Et c'est justement ce que recherche Anne Colson, dans sa relation avec les clients. Installée depuis 2005 à Meyrargues, et depuis 2012 en tant qu'agent immobilier, elle est spécialisée dans les transactions et estimations. Dynamique et passionnée par son métier, elle aspire à des vraies rencontres, privilégiant le rapport humain. Cette relation privilégiée, Anne s'applique à l'instaurer avec ses clients et constate avec plaisir qu'ils reviennent plusieurs années plus tard pour un autre projet. Car c'est aussi ce que recherchent les clients. Une véritable écoute et une grande disponibilité pour être orienté et guidé dans leurs choix et même bénéficier d'un suivi après la vente. Démarches administratives, urbanisme, notaire... que ce soit pour un achat ou une vente, "je propose un accompagnement personnalisé de A à Z, souligne-t-elle. J'effectue aussi des recherches précises selon les souhaits et les projets de vie en étoffant mes propositions grâce à mon réseau." Elle

peut également vous conseiller et vous mettre en relation avec des artisans de qualité au besoin. Par ailleurs, afin de cibler parfaitement les clients acheteurs et faciliter les démarches des futurs acquéreurs, elle constitue au préalable des dossiers de vente complets avec notamment des visites virtuelles des biens avec photos HDR et vidéos, diagnostics obligatoires...N'hésitez pas à lui demander conseil.



→ **06 60 68 62 58 - annecolsonimmobilier@gmail.com**
www.annecolson.fr

MAINTENANCE, DÉPANNAGE ET INSTALLATION AVEC PBNG INFORMATIQUE

Installé depuis le mois de janvier, Benoit Giraud est technicien informatique et propose de la maintenance, du dépannage informatique, de la réparation et de l'installation de matériel ou de logiciels.

Cet auto-entrepreneur meyrarguais peut procéder à de la récupération de données et prévoit des interventions à domicile, au besoin. Titulaire d'un BEP électronique, puis d'un BTS (en cours), il a travaillé dans l'industrie et dans divers domaines avant de préférer une reconversion professionnelle afin de "m'épanouir dans le travail en faisant ce que j'aime", avoue-t-il. Passionné d'informatique depuis l'âge de 12 ans, il a suivi avec intérêt l'exponentielle évolution des systèmes d'exploitation. "Quand j'ai eu mon premier ordinateur, je m'amusais déjà à regarder à l'intérieur de la machine

pour essayer de comprendre son fonctionnement", se souvient-il. En témoignent des ordinateurs visiblement "anciens" qu'il s'amuse à remettre en état de marche dans son atelier. Désormais, il explore le monde merveilleux de l'envers du décor informatique. Il peut également apporter de précieux conseils et orienter les clients sur de la découverte de systèmes tels que Windows ou Linux.

→ **PBNG informatique : 07 49 65 52 48**
pbng.informatique@gmail.com -
www.pbng-informatique.fr



MAXarchitecture a inauguré sa nouvelle agence

Dans une ambiance décontractée, Maxence Horvath et Paul-Henri Roncin, Architectes fondateurs de l'agence MAXarchitecture, viennent d'inaugurer leurs nouveaux locaux, situés rue Joseph d'Arbaud. Tous deux sont très impliqués dans la vie du village. Ils participent aux Journées de l'architecture, mais également à des ateliers pour faire



découvrir leur métier. Au travers de leur pratique, ils veulent renouer avec la vocation première de la profession, à savoir la prestation de service. Avec une vigilance particulière sur l'impact environnemental des bâtiments qu'ils conçoivent, ils tentent de combiner les contraintes financières, administratives, programmatiques du projet avec le besoin légitime de poésie et d'authenticité. *"On veut promouvoir une construction différente et l'image d'une architecture accessible*

et de proximité". Ces deux personnages sont complémentaires par leurs parcours distincts. Paul-Henri travaille depuis plus de 20 ans sur des projets de bâtiments publics et du tertiaire. Et Maxence possède une expérience issue des plus prestigieuses agences d'Europe et des États-Unis. Ainsi, ils participent à de nombreux projets locaux comme à des projets d'envergure. Ils sont à l'écoute des Meyrarguais, tout en s'appliquant à prodiguer de précieux conseils, "du petit au grand projet, et du premier trait à la finition".

→ **MAXarchitecture :**
7, rue Joseph d'Arbaud 13650 Meyrargues
06 07 11 06 07 - info@maxarchitecture.fr
www.maxarchitecture.fr

Le cabinet dentaire a déménagé au 2 cours des Alpes

Les locaux de l'ancien Cercle du Progrès (ex Petit Casino) viennent d'être réinvestis par un cabinet de chirurgie dentaire. Voilà bientôt 40 ans qu'un cabinet dentaire est installé à Meyrargues. Pierre Pizzardini, chirurgien-dentiste depuis 1997, a repris ce cabinet en 2010, situé à l'origine au 23, avenue de la République. Et il vient d'inaugurer ses nouveaux locaux désormais hébergés au 2 cours des Alpes.



"Au départ, j'étais installé avec un associé dans nos anciens locaux. En 2017, mon associé a déménagé et depuis deux ans, je cherchais à installer mon cabinet dentaire dans un espace davantage fonctionnel, notamment pour les personnes âgées ou à mobilité réduite", résume Pierre Pizzardini. Après des travaux d'aménagements, les locaux de l'ancien Petit casino

ont ainsi retrouvé de nouveaux locataires depuis le 6 septembre. Le cabinet dispose désormais de 135 m² d'équipements composés, entre autres, d'une salle pour les radios panoramiques, d'une pour les soins, d'une autre pour la chirurgie et d'un autre espace consacré à la stérilisation du matériel. Un véritable confort pour l'équipe qui, jusqu'alors, devait composer avec des locaux devenus trop exigus

pour prodiguer leurs soins. Un avantage pour les patients aussi qui pourront désormais disposer d'un cabinet dentaire facilitant l'accessibilité et flambant neuf.

→ **Clinique dentaire : 2, cours des Alpes. Du lundi au vendredi : 9h à 19h - fermé le mercredi : 04 42 57 51 82**

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Infirmière depuis 2013, remplaçante à Meyrargues depuis 4 ans, Alexandra Fedoni-Salaris est désormais titulaire et propose ses services dans les communes de Meyrargues, Peyrolles et Jouques. Forte d'une expérience professionnelle en tant qu'infirmière, notamment dans

des services oncologie et réanimation, elle a choisi désormais de s'installer en tant qu'infirmière libérale, afin de *"prendre davantage de temps pour le suivi des patients, être proche d'eux et privilégier ce volet social"*, résume-t-elle. Cette infirmière est également formée

au Programme de retour à domicile BPCO. Un service d'accompagnement personnalisé du retour à domicile pour des patients hospitalisés après des soucis de détresse respiratoire ou d'insuffisance cardiaque.

→ **Contact : 06 64 69 86 45**

→ Retrouvez la liste et les contacts des infirmières de Meyrargues page 27.

Pourquoi un Pacte pour la transition ?

Les spécialistes sont unanimes. Le climat se dérègle de plus en plus vite. La cause de cette évolution fait maintenant consensus (cf rapport du GIEC), elle est due à un déséquilibre de l'effet de serre par les activités humaines. Les conséquences directes (climat, biodiversité...) et indirectes (social, sociétal...) commencent déjà à nous toucher au quotidien et vont s'amplifier en bouleversant significativement nos conditions de vie.

Que faire face à ces prévisions préoccupantes ?

Il est trop facile de chercher des excuses. L'abandon : le changement est impossible, en démocratie, ça ne passera jamais. Le catastrophisme : c'est trop tard, ça sera jamais assez. Le "Whataboutisme" : ouais mais la France c'est que 1% des émissions, alors que dans d'autres pays ! L'optimisme technologique : la technologie va nous sauver ! La fusion arrive bientôt !

Avec le "Pacte pour la transition" nous avons choisi une attitude positive : s'engager avec les acteurs locaux pour accompagner la mise en place de mesures locales permettant de bâtir ensemble un futur durable dans lequel les citoyens sont acteurs du changement.

Quels projets, quelles actions ?

Une co-construction des projets

- Participation citoyenne aux groupes de travail sur les projets d'aménagements du village (Coudourousse, écoquartier du Vallat...)
- Participation aux comités consultatifs extra-municipaux pour une plus grande implication des citoyens dans les projets communaux (Culture, Cedec, Vivre ensemble).

Économiser les ressources et dynamiser notre économie locale

- Études pour la réduction des consommations d'énergie (chauffage, éclairage public...). Accompagnement des habitants dans une démarche de sobriété énergétique.
- Encourager la population à consommer local et à réduire la production de déchets en partenariat avec des commerçants engagés.

Encourager la synergie des acteurs locaux et le vivre ensemble

- Mise en place progressive de mesures pour une meilleure synergie entre les associations et les encourager dans leur éco-responsabilité : un agenda partagé pour l'organisation d'événements communs, partage de matériels, achats groupés, accompagnements dans la réduction de l'impact sur l'environnement.
- Création d'un comité du "Vivre ensemble" pour encourager le partage, les échanges culturels et intergénérationnels.
- Création de jardins adoptés au square Singerlé, au jardin suspendu de la rue Emile Zola et accompagnement du jardin collectif Pour2Mains de la Pourane.



Améliorer l'habitabilité de notre territoire et développer la mobilité douce



- Groupes de travail sur l'amélioration de la gestion des ruissellements des eaux de pluie dans différents quartiers.
- Développement de la mobilité douce avec les aménagements pour vélos et piétons et la future zone 30 dans le centre ville (photo ci-contre). Ainsi que l'amélioration de la signalétique de la piste cyclable qui va du Grand Vallat au complexe sportif, en passant par le chemin de la Plaine. Cette opération, incluse dans le "plan vélo" a déjà été réalisée en juillet dernier.

Rejoignez les groupes de travail !

Ces projets nécessitent une large mobilisation citoyenne pour être menés à bien, vous êtes les bienvenus dans les groupes de travail !
 → Inscrivez-vous sur "Meyrargues en transition" pour rejoindre le mouvement et apporter votre pierre à l'édifice !

Et au milieu... coule l'Étang des Joncquiers

C'est un bénéfice inestimable de posséder sur son territoire un vivier de la biodiversité répertorié comme une zone humide. L'Étang des Joncquiers, qui s'étend sur 15 hectares, en bordure de l'A51, est composé de deux bassins. En ces contrées, paisibles et préservées, un écosystème a trouvé sa place. Et un cortège d'espèces animales et végétales a colonisé ces milieux propices à la nidification. Aussi, quoi de plus évident que de préserver cet espace naturel où se reproduisent une avifaune et une population piscicole remarquables ? Voilà en somme le défi que s'était lancé la société Vinci-Autoroutes-réseau d'ESCOTA, propriétaire des lieux. En 2003, elle a choisi de confier la gestion de ce patrimoine au Conservatoire d'espaces naturels de Paca (CEN) qui, grâce au suivi des naturalistes, a permis de mettre en exergue la présence d'environ 600 espèces, dont 107 sont protégées à l'échelle nationale.



© DAVID TATIN - CEN PACA

L'INAUGURATION D'UN SENTIER PÉDAGOGIQUE

"Nous sommes devant une zone qu'il faut à tout prix protéger et qui témoigne d'un bel exemple de partage des espaces naturels protégés", a déclaré le maire Fabrice Pousardin, à l'occasion de l'inauguration d'un sentier pédagogique, organisée par Vinci-Autoroutes, à l'Étang des Joncquiers, le 14 octobre. Il a ensuite félicité les acteurs de cette démarche louable de préservation, Vinci-Autoroutes (propriétaire) et le CEN-Paca, qui en a la gestion et procède aux suivis naturalistes. "C'est une belle coopération entre des acteurs qui partagent un territoire mettant en valeur ce que la nature a de plus beau à nous offrir", a signalé Blaise Rapior,



directeur général d'ESCOTA. Cette initiative va permettre au plus grand nombre, notamment aux plus jeunes, de pouvoir découvrir cette "sentinelle de la biodiversité".



Ils jalonent désormais le sentier permettant au public de découvrir les particularités de cette zone humide, dans le respect des périodes de nidification.

UN PEU D'HISTOIRE...

Ce plan d'eau doit son existence aux travaux de construction de l'A51, dans les années 1980. Des carrières de granulats ont été créées le long de la Durance. Puis l'eau est remontée de la nappe fluviale, alimentée par la Durance et les filiales du canal de Peyrolles, pour remplir ces bassins. Ils regorgent aujourd'hui d'une avifaune extraordinaire et d'une ripisylve recensant des espèces rares. Un écosystème s'y est installé, permettant de laisser place à la reproduction de nombreuses espèces de plantes, d'animaux et d'une faune piscicole inespérée. On y dénombre plus de 600 espèces (piscicole, avifaune, mammifères...), ainsi qu'une flore remarquable. Dernièrement, outre une famille de castors qui y aurait trouvé refuge (photo ci-contre), on a pu y observer l'arrivée de

la Loutre d'Europe. Une espèce devenue rare, considérée comme patrimoniale. Riches d'une roselière et d'une ripisylve, les vertus de ces bassins sont nombreuses, dont la capacité de filtration des polluants dans l'eau et d'assainissement de l'air.

Le CEN-Paca et les partenaires proposeront aux scolaires des sorties nature autour du parcours pédagogique. D'autres visites guidées tout public pourront y être organisées, avec l'objectif de responsabiliser les visiteurs aux enjeux écologiques. La chasse y est interdite et la pêche est autorisée uniquement sur le bassin Est.



GRÈBE HUPPÉ



CROCOTHÉMIS ÉCARLATE



ARISTOLOCHE À FEUILLES RONDES



AGRION ÉLÉGANT



EMPUSE COMMUNE



Le nouveau chef de la police a pris ses fonctions

Jérôme Castex a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} octobre, en tant que chef de la police municipale de Meyrargues. Ne cherchez pas de lien de parenté avec un certain ministre. Il n'y en a aucun. Pour autant, c'est une histoire de famille qui a poussé ce père de famille, Charentais d'origine, à prendre cette orientation professionnelle. "Mon père était lieutenant chez les CRS et mon grand-père était commandant d'une brigade de gendarmerie dans le Gers", signale-t-il. Aussi leurs parcours ont certainement éveillé chez lui une vocation, même s'il a d'abord étudié la comptabilité. Pendant ses années passées à l'armée, il a obtenu le concours pour intégrer la police municipale. Il a débuté en région parisienne, en 1993. Il a ensuite occupé la fonction de chef de poste, à Villiers-sur-Marne, de 1997 à 2003. Puis, il a été recruté à Saintes (Charente), près de sa ville natale, en tant qu'adjoint au chef de



service, où il a exercé pendant 18 ans. "J'ai ressenti le besoin d'évoluer, de me rapprocher de mes proches et de devenir chef de service, résume-t-il. La commune de Meyrargues s'est présentée comme une opportunité intéressante dans la mesure où il s'agit de gérer une petite équipe et de faire-valoir la proximité". Car dans sa fonction, c'est avant tout "la proximité

avec la population et le contact humain" qui l'anime. "Nous avons notre rôle à tenir et je pense que beaucoup de choses peuvent être mises en place à Meyrargues. Nous souhaitons continuer de renforcer nos relations avec les forces de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Peyrolles, entre autres, et poursuivre notre travail en étroite collaboration avec cette brigade."

Avide de faire évoluer les missions du service, il a toujours essayé de mettre en perspective les qualités des agents municipaux. Lorsqu'il occupait le poste à Villiers-sur-Marne, il avait d'ailleurs fait des démarches afin de faire valoir la dangerosité de la fonction et la nécessité d'armer les agents de police municipale. Jérôme Castex remplace désormais Lucien Facciolo, parti pour une retraite bien méritée et à qui l'on souhaite de bien en profiter.

→ **Poste de police : 04 42 57 58 22.**

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES A REPRIS SES ACTIVITÉS

Dès la rentrée, l'association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem) a remis deux chèques aux coopératives des deux écoles de Meyrargues. Pour rappel, une coopérative scolaire sert à financer des sorties, des intervenants et d'autres besoins dans le cadre de projets pédagogiques qui nécessitent un matériel spécifique. Par ailleurs, l'association, en partenariat avec la municipalité, a repris ses activités et annonce le programme de cette fin d'année avec :

- **Boum déguisée pour Halloween, salle des fêtes, dimanche 31 octobre de 15h à 18h** (entrée 2€ par enfant, avec un sachet de friandises offert), avec concours de citrouille décorée. L'enfant doit apporter sa citrouille décorée pour participer (pass sanitaire requis dès 12 ans).
 - **Vide ta chambre le 21 novembre de 9h à 13h**, à la salle des fêtes. Inscriptions le dimanche 14 novembre au bar de la Poste de 10h à 12h.
 - **Assemblée générale le vendredi 26 novembre à partir de 20h30**, à la salle des oliviers. L'association recherche des bénévoles.
 - **Loto le 23 janvier 2022, à 15h, dans la salle des fêtes.**
- **Infos : apem13650@gmail.com**



LES INSCRIPTIONS À LA CAMPAGNE DES RESTOS DU COEUR JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

Les inscriptions pour la campagne des Restos du Coeur de cet hiver ont lieu au local de Peyrolles (route de la Durance) dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Plusieurs dates sont proposées et les inscriptions sont sur rendez-vous :

- **Mercredi 3 novembre de 9h à 11h30**
- **Jeudi 4 novembre de 9h à 11h30**
- **Lundi 8 novembre de 14h à 16h**
- **Mardi 9 novembre de 9h à 11h30**
- **Jeudi 18 novembre de 9h à 11h30**
- **Vendredi 19 novembre de 14h à 16h**

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous : 04 88 29 35 23
La liste des documents à fournir vous sera communiquée

La première distribution de denrées est prévue vendredi 26 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h au local de Peyrolles.

Le bilan de la saison estivale du centre de secours



La saison de nos sapeurs-pompiers aura été marquée par la reprise, quasiment "normale" de leur activité. Après une saison singulière, due aux circonstances sanitaires, l'effectif du centre de secours de Meyrargues a repris ses marques et n'a pas ménagé ses efforts, avec 1300 interventions de janvier à octobre. De juin à septembre, au travers du dispositif de surveillance habituel contre les feux de forêt, l'ensemble de l'effectif meyrarguais a été sollicité et s'est montré "particulièrement réactif", souligne le lieutenant Emmanuel Valverde, chef du centre de secours de Meyrargues. Au

mois d'août, ils sont intervenus en renfort sur l'important incendie du Var, qui a ravagé plus de 7100 hectares. À Meyrargues, "nous sommes intervenus notamment sur un départ de feu au Plateau de la Plaine", signale le lieutenant. Le dispositif de prévention feux de forêts étant positionné sur les lieux, pendant la période estivale, ils ont pu être efficaces sur les délais d'intervention et rapidement circonscrit l'incendie. Ils sont également intervenus en renfort, en fin de saison à Bèdes, sur la commune de Jouques, où l'incendie a parcouru 2 hectares. En comptant les interventions de secours

à la personne, "la saison estivale a donc été éprouvante pour les équipes, précise le lieutenant. Mais nous avons eu des conditions climatiques plus clémentes et l'absence d'un long épisode caniculaire." Les équipes se sont également beaucoup investies dans les campagnes vaccinales, notamment à Coudoux. Quant à la vie de la caserne, elle profite désormais d'un confort supplémentaire avec le réaménagement des vestiaires et l'installation d'un nouvel adjoint au chef de centre : le lieutenant Laurent Burroni (lire ci-dessous). → **La cérémonie de Sainte-Barbe est prévue le samedi 11 décembre à 11h.**

LE NOUVEL ADJOINT AU CHEF DE CENTRE : LAURENT BURRONI

Venu d'Aix, où il a exercé en tant que sapeur-pompier professionnel pendant 20 ans, le lieutenant Laurent Burroni a pris ses fonctions il y a presque un an, en tant qu'adjoint au chef de centre de Meyrargues. "Je suis très heureux d'avoir intégré cette équipe à dimension humaine, résume-t-il en évoquant la différence avec la grosse structure dont il faisait partie jusqu'à présent. C'est une nouvelle aventure où le rapport avec l'équipe est différent, avec davantage de proximité." Une expérience enrichissante, où il peut jouer pleinement son rôle d'adjoint. Il supplée le lieute-

nant Valverde sur différentes missions et le représente en cas d'absence. Issu de l'école des jeunes sapeurs-pompiers, Laurent Burroni a commencé à l'âge de 13 ans, à Marignane. Une véritable vocation s'est ainsi dessinée. À 16 ans, il est devenu volontaire, puis quelques années après professionnel. "J'étais un ado "hyperactif" et cette activité a permis de canaliser mon énergie pour la mettre à profit", confie-t-il, avec un sourire. Dont acte.



UN PROJET D'OUVERTURE D'UNE CLASSE CADET AU COLLÈGE DU PUY

C'est un projet porté par le lieutenant Valverde qui pourrait voir le jour en septembre 2022. Il s'agit d'ouvrir une classe cadet de sécurité civile au collège Louis Philibert, du Puy-Sainte-Réparate. Le principe ? Une classe de collégiens est sensibilisée aux différentes missions des sapeurs-pompiers et apprend les premiers rouages du

métier. Cette démarche permet ainsi d'aviser précisément les futurs postulants à cette fonction et, pourquoi pas, d'éveiller des vocations chez les jeunes.

LE CHIFFRE
1300

Le nombre d'interventions de janvier à octobre 2021.

LE CENTRE DE SECOURS DE MEYRARGUES

Le centre de secours, installé depuis 1997, compte 99 sapeurs-pompiers, dont 18 femmes, ainsi qu'un agent administratif. Parmi eux, 6 sont pompiers professionnels. Ils interviennent sur les communes de Meyrargues et du Puy-Sainte-Réparate, en premier appel, et à Venelles et Pertuis, en deuxième appel.

LE CALENDRIER DE L'AMICALE

L'Amicale des sapeurs-pompiers, qui joue un rôle essentiel dans la vie de la caserne, fait savoir qu'un nouveau calendrier a été édité. La distribution s'effectue à partir du début du mois de novembre. Elle remercie chaleureusement les Meyrarguais pour l'accueil qui est chaque fois réservé aux équipes de distribution. → 04 42 63 60 30 ou amicale.pompiers.meyrargues@outlook.fr

Tri sélectif : les déchets au rapport !



plastique, carton, métal, papier > tous au même endroit

Jaune, un point c'est tout

Les déchets... Vaste sujet dont on parle beaucoup mais dont on aimerait moins subir les nuisances en termes de dépôts sauvages. Aussi en corrélations avec les nombreuses actions de la municipalité pour combattre ces gestes intolérables, des mesures pour favoriser le tri sélectif sont instaurées depuis cet été. Et oui, on trie davantage ! Car de nouvelles consignes permettent de faciliter le geste de tri de chacun, de réduire les quantités de déchets de la poubelle

d'ordures ménagères et d'améliorer les performances du recyclage (infos : paysdaix.fr). En termes de chiffres les déchets représentent 1475 tonnes par an à Meyrargues. Soit 1269t d'ordures ménagères (soit 334kg/an/hab) et 206t (soit 54,2kg/an/hab) pour le tri sélectif. Selon le Plan métropolitain de prévention des déchets ménagers et assimilés, une réduction de 10% des ordures ménagères s'impose, soit 63kg par habi-

tant d'ici 2025. Il faut donc continuer de sensibiliser à la réduction des déchets, via nos écoles, nos associations et nos familles, continuer l'affichage d'autocollants sur les boîtes aux lettres "Stop Pub" (2920 à Meyrargues en 2020), développer et valoriser le compostage individuel ou collectif, harmoniser la gestion des déchets et lutter contre le gaspillage en donnant par exemple une seconde vie aux objets.

LA DÉCHETTERIE DE MEYRARGUES
Le nombre de visites annuelles s'élève à 17 240, soit - 7% par rapport 2019. Cela représente 1 888 tonnes, soit - 4 tonnes par rapport à 2019.

C'EST LA MÉTROPOLE QUI GÈRE NOS DÉCHETS...

Les compétences en matière de tri des déchets et de ramassage des ordures ménagères ont été déléguées en 2016 à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Donc la collecte et gestion de nos déchets relève de la responsabilité de la Métropole.

Le financement du service se fait par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). **Le taux est le même pour toutes les communes du Territoire du pays d'Aix : 10,6%.** Le Territoire du pays d'Aix représente 36 communes soit environ 392 046 habitants.

LES DÉCHETS EN CHIFFRES À MEYRARGUES POUR L'ANNÉE 2020



Ordures ménagères	1269 TONNES	Emballages, cartons, plastique... (11 colonnes)	25 TONNES
Verre (23 colonnes)	90 TONNES	Tri des déchets en porte-à-porte (conteneurs individuels)	67 TONNES
Papiers, journaux... (10 colonnes)	24 TONNES	Le textile (4 bornes de récupération)	12,5 TONNES

L'INTERVENTION SUR LES PLATANES SE POURSUIT AVEC DES REPLANTATIONS

Des travaux d'abattage préparatoires à la replantation d'arbres vont être poursuivis prochainement, aux abords du théâtre de verdure. Ils concernent les platanes situés à proximité de la caserne des pompiers et en contre bas de la résidence de l'Argentière. D'autres platanes seront élagués, à proximité du parking de l'école maternelle. Après expertise des services de l'État, il a été notifié que des platanes étaient atteints du chancre coloré (un champignon incurable qui affecte

les platanes et provoque leur dépérissement de l'intérieur, pouvant conduire à la chute de l'arbre). Ces arbres présentent donc un risque. Afin d'enrayer la propagation de cette maladie extrêmement contagieuse, et de sécuriser ces espaces fréquentés, la commune poursuit le processus imposé par les services de l'État, à savoir l'abattage et le traitement des arbres contaminés et de leurs racines. Afin de préserver l'aspect verdoyant et agréable du site, ces platanes seront, bien

entendu, remplacés par des essences locales et endémiques (type micocouliers, tilleuls...), non sensibles à cette maladie. Il faudra attendre une année supplémentaire -délai obligatoire pour l'endiguement de la maladie- pour revégétaliser les espaces concernés par ces opérations d'abattage. Dans l'immédiat, des nouvelles essences seront plantées, en lieu et place de ceux qui avaient été abattus l'an dernier et la santé des autres arbres reste suivie de près.

De belles rencontres aux ateliers de marche active

Si le dynamisme et la bonne humeur de Patricia, la coach, ont séduit les participants, les ateliers de marche active auront également donné l'occasion de faire de belles rencontres. Après avoir profité de ces séances, certaines participantes se sont liées d'amitié et se retrouvent désormais de façon régulière, pour des balades dynamiques en forêt et des moments sportifs partagés. Ces ateliers de marche active (4 séances de 1h30) proposé par l'Association de santé d'éducation et de prévention (ASEPT), offerts par les caisses de retraite aux retraités meyrarguais et gérés par le CCAS, ont en moyenne réuni 12 personnes, par séance. Ils ont rencontré un énorme succès et contribué à tisser des liens sociaux extraordinaires. Au-delà, aux dires du



groupe presque exclusivement féminin au grand regret des participantes, les marches étaient intenses mais adaptées aux rythmes de chacune. La dernière marche s'est déroulée sur 7 km, dont une bonne partie à travers les collines. Une

belle expérience qui mérite largement d'être renouvelée. Par ailleurs, le CCAS a proposé des ateliers numériques, en octobre, et prévoit d'autres ateliers de sophrologie pour les mois à venir (lire ci-dessous).

DES ATELIERS DE SOPHROLOGIE AVEC LE CCAS DE NOVEMBRE 2021 À JANVIER 2022

Le CCAS propose aux retraités et préretraités meyrarguais des ateliers sophrologie, en partenariat avec l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention subventionnés par les caisses de retraite.

- ATELIER SOPHROLOGIE : "LE SOMMEIL" - 5 SÉANCES DE 2H

Il permet de découvrir les mécanismes du sommeil, ce qui le favorise ou le dérègle et comment faire face à l'insomnie. Les objectifs sont de comprendre les mécanismes du sommeil, de connaître les repères et conseils au quotidien pour favoriser une bonne hygiène du sommeil, d'expérimenter les techniques de relaxation pour mieux gérer les nuits difficiles.

De 14h à 16h : les 18, 25 novembre et 2, 9 et 16 décembre

- ATELIER SOPHROLOGIE : "BIEN-ÊTRE PAR LE MOUVEMENT ET LA RELAXATION" - 5 SÉANCES DE 2H

Les objectifs de cet atelier sont de favoriser un état de bien-être corporel, grâce à des exercices de mobilisation corporelle, d'étirement et de souplesse (dos, hanche et genou), de renforcer le lien social et l'estime de soi en prenant conscience de son corps.

De 9h à 11h : les 4, 11, 18, 25 janvier et 1^{er} février 2022

Ateliers gratuits organisés à la MAC - avenue Saint-Pierre

Inscriptions : 06 17 50 37 05

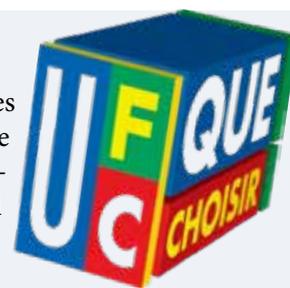
Infos CCAS : 09 71 09 55 14

"L'UFC-QUE CHOISIR" VA TENIR DES PERMANENCES EN MAIRIE

Une véritable opportunité. À l'heure où les arnaques se multiplient ou que les démarches de rétraction ne sont pas toujours limpides, l'*UFC-Que choisir* peut tenir un rôle majeur en cas de litige. Aussi, à l'initiative de la municipalité, la structure va tenir des permanences tous les premiers mardis du mois, en mairie. On connaît le magazine spécialisé dans les enquêtes de consommation et les tests de produits. En l'espèce, il s'agira de recevoir des usagers qui rencontrent des difficultés. Vous êtes confrontés à un litige avec un professionnel ? Un conseiller vous recevra au cours d'une permanence et pourra soit vous conseiller, soit vous proposer d'agir en votre nom auprès du professionnel concerné (moyennant une adhésion annuelle à l'association), soit, si le problème est plus complexe, vous aiguiller vers un autre conseiller spécialiste du domaine concerné. Les requêtes

pourront concerner uniquement les litiges entre consommateurs et professionnels de la consommation (pas les conflits de voisinage, familiaux ou entre particuliers, ni ceux avec des institutions ou des administrations). Si le conseiller intervient en votre nom, il s'appuiera alors sur des bénévoles juristes et élèves avocats, et sur les textes de loi, afin de régler le litige à l'amiable, ce qui réussit pour plus de 60 % des dossiers traités. Pour les autres cas, ceux où le professionnel reste récalcitrant, l'association pourra alors, si le montant en jeu le justifie, vous aiguiller vers des experts et avocats partenaires.

→ Permanence en mairie le premier mardi de chaque mois sur rendez-vous : 04 42 93 74 57.



UNE CARTE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS AYANT SERVI EN ALGÉRIE

Conformément au décret, paru le 12 décembre 2018, les personnes ayant effectué des services en Algérie entre le 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 sont éligibles à la carte du combattant.

Pour information, cette carte donne accès à une retraite du combattant, des aides financières et à une demi-part fiscale supplémentaire. → **Contactez le CCAS : 09 71 09 55 14.**

Ateliers de sensibilisation à l'architecture et au paysage à l'école

La municipalité a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) 13, afin de bénéficier d'une action éducative pour les classes de CM1 et de CM2 des écoles du département : "Plans-de-Provence". Cette action est déclinée sous forme d'ateliers pédagogiques créatifs de sensibilisation au patrimoine communal. Ils sont encadrés par un intervenant (artiste, paysagiste, architecte...) et par l'architecte chargé de la sensibilisation du jeune public du CAUE. Ce programme permet notamment aux élèves de mieux appréhender leur environnement. À Meyrargues, ce travail va permettre de proposer des solutions pour l'amélioration de la cour d'école afin qu'elle

corresponde au mieux aux besoins des enfants, des enseignants et des équipes municipales intervenantes. Il s'agit notamment de prévoir des plantations de végétaux, de désimperméabiliser la cour, de créer des lieux de convivialité adaptés aux différents besoins des enfants... Une classe référente s'est proposée et fait le lien avec les autres, sous l'égide du directeur. Un comité de pilotage, créé en juin 2021 et composé de deux élus, deux agents municipaux, deux parents d'élèves et deux enseignants permettra de suivre le projet. Les premiers ateliers démarrent en décembre pour la réalisation de premiers aménagements dès 2022.

→ **Contact : sandrine.halbedel@meyrargues.fr**

DES COLLÉGIENS LAURÉATS DU CONCOURS "JEUNES REPORTERS"

De janvier à mai, 3 élèves de 3^e du collège J.Jaurès, Clara Pont, Baptiste Mouillé (jeunes reporters de l'AS Jaurès) et Eliot Gautelier (pratiquant l'Aviron à l'AS, au club CNPA et élève à la section sportive Aviron du collège), ont participé à un projet vidéo encadré par Madame Bossy, professeur EPS. Clara et Baptiste ont réalisé un reportage vidéo de 3mn sur Eliot et sa passion pour l'aviron, s'intitulant "Eliot, l'aviron au bout des doigts" (diffusé sur le site web du collège Jau-



rés). Ce film a été proposé au concours du "Jeune reporter de l'UNSS 13" ainsi qu'au concours "Médiatiks" organisé par le CLEMI. Nos jeunes reporters sont lauréats du "Concours du Jeune Reporter UNSS 13" dans la catégorie "collège" et ont pu suivre fin mai une formation journalistique orga-

nisée par l'UNSS départementale 13 et encadrée par Mathieu Grégoire, journaliste à l'Équipe. Ils ont également été récompensés par l'AS du collège avec une carte-cadeau chez une enseigne sportive.

ET AUSSI : DES MENUS "FAITS MAISON" À LA CANTINE DU COLLÈGE

Tous les jeudis du mois de juin dernier, le restaurant scolaire du collège J.Jaurès a proposé des menus "faits maison", confectionnés sur place et préparés à base de fruits et de légumes frais. Les élèves et personnels du collège ont pu déguster, entre autres, des tartes de tomate et chèvre, des tartes "du soleil", des crudités de saison en entrées... Le chef et son équipe ont cuisiné, par exemple pour le plat principal, un sauté de veau champignons-carottes et même un couscous maison. Les desserts étaient composés de fruits 100% bio. Des clafoutis (abricots/amandes) et des salades de fruits frais ont également été préparés pour le bonheur de tous !

VACANCES ET MERCREDIS : LES ENFANTS S'ANIMENT AU CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs est un lieu d'accueil, de découverte, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société. Il accueille les enfants de 3 ans à 11 ans et demi (scolarisés).

Demandes d'inscription et paiement (chèque à l'ordre : régie centre de loisirs) auprès de la direction par email :

- Pour le mercredi : 9 jours avant
- Pour les vacances : 15 jours avant

Le paiement validera la place de votre enfant, sous peine de refus, vis-à-vis du nombre de places limité par la capacité d'accueil.

→ **centredeloisirs@meyrargues.fr**



Horaires vacances scolaires et mercredis : de 7h45 à 18h.
Toutes les infos sur meyrargues.fr

Attention : il est impératif de respecter les horaires d'accueil. L'enfant risque de ne pas pouvoir être accueilli.

Les petits meyrarguais ont repris le chemin de l'école

Dans l'effervescence habituelle, ponctuée de retrouvailles intenses entre camarades, 328 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Cette année, les 112 écoliers de maternelle, répartis en 4 classes, ont rencontré leur nouvelle directrice, Nathalie Castaing-Piacesi, qui a en charge les toutes petites et petites sections. Du côté de l'école élémentaire, dirigée par Bruno Bonnet, ce sont 216 élèves, répartis en 9 classes qui ont retrouvé leurs salles de classe. Toutes les parties prenantes avaient mobilisé leur énergie pour que cette rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions possible et dans le respect des protocoles sanitaires complexes toujours en vigueur. La rentrée scolaire s'est ainsi déroulée en toute sérénité.

LES HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :
DE 8H30 À 12H ET
DE 14H À 16H30

RAPPEL

Horaires de la garderie
et de l'étude surveillée :
7h30-8h30 et 16h30-18h
Tarif : 1,40€
Tarif du repas : 2,70€.

ENTRÉES ET SORTIES PAR LE PLATEAU SPORTIF DE LA COUR

- **À L'ÉLÉMENTAIRE** : entrées par le portail du foyer de l'Âge d'or et sorties par le portillon, situé avenue du Pré de Ville. Accès aux classes par le portail principal pour les CE2, CM1 et CM2 et par l'entrée vitrée pour les CP et les CE1.

- **À LA MATERNELLE** : les entrées et sorties se font par le portail principal selon les horaires habituels. Les itinéraires conseillés pour l'accès à l'école maternelle sont par les rues Jules Ferry et Louis Pasteur. Des travaux d'amélioration et de sécurisation pour la circulation des piétons sont aussi prévus rue Joseph d'Arbaud.

GARDERIE DU SOIR ET DU MATIN ET ÉTUDE SURVEILLÉE

LES GARDERIES DU MATIN SONT ASSURÉES DE 7H30 À 8H30

Pour les maternelles : à la maternelle.
Pour les élémentaires : à l'école élémentaire.

LA GARDERIE DU SOIR ET L'ÉTUDE SURVEILLÉE SONT ASSURÉES DE 16H30 À 18H

Pour les maternelles : à l'école élémentaire.

Pour l'élémentaire : dans les classes de l'école élémentaire.

Tarif 1,40€ (majoration de retard de 5€ par quart d'heure).

RAPPEL POUR LA CANTINE :

Tout changement de jour de restauration doit être signalé auprès du restaurant scolaire 8 jours avant la date, via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr ou la fiche de modification, également téléchargeable sur le site internet de la commune, à retourner par email à cantine@meyrargues.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres.

LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES

ÉLÉMENTAIRE : Amélie Thibault (CP), Sandrine Morazzani (CP), Diane de Sevin (CE1), Valérie Gosset (CE1-CE2), Frédéric Heissler (CE2), Lionel Lévêque (CE2-CM1), Bruno Bonnet et Stéphanie Pascal (directeur-CM1), Delphine Bizot-Mattéi (CM1-CM2), Frédéric Albano (CM2).

MATERNELLE : Nathalie Castaing-Piacesi (directrice-petits et tout-petits), Sylvie Gascuel (petits-moyens-grands), Valérie Delalaing (petits-moyens), Elodie Bonaccorsi (petits-moyens-grands).

LA NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE A PRIS SES FONCTIONS

Venue du Sud-Ouest où elle a exercé pendant 26 ans, dont 22 ans en tant que directrice au sein d'une même école maternelle, Nathalie Castaing-Piacesi a pris les manettes de l'école maternelle de Meyrargues depuis cette rentrée scolaire. Dynamique et d'un naturel enthousiaste, Nathalie est professeur des écoles depuis 31 ans. Elle a vécu de belles "aventures", notamment à Tarbes (65), dont elle garde des souvenirs très positifs. "J'ai enseigné dans tous les niveaux scolaires et pendant 15 ans aux toutes petites et aux petites sections. J'ai eu le temps de voir grandir des enfants et j'ai même eu les enfants de mes anciens élèves dans mes classes, glisse-t-elle avec un large sourire qui dépeint son caractère enjoué et plutôt



facétieux. Forte de ses expériences dans de grandes structures scolaires, elle a choisi de vivre une nouvelle expérience professionnelle dans une "plus petite école", afin de prendre le temps de découvrir les élèves notamment au travers "d'ateliers d'EPS qui facilitent la découverte des personnalités de chacun". Elle espère également véhiculer sa liberté pédagogique. "Chacune possède ses compétences et ses expériences qu'il faut savoir valoriser. Je ne veux rien imposer et instaurer une confiance", précise-t-elle. Elle veut ainsi soutenir les enseignantes dans leurs idées pédagogiques. "Je souhaite laisser à mes collègues la liberté d'exercer selon leurs choix pédagogiques que j'encouragerai et que j'accompagnerai en travaillant avec elles."

LES COLLÉGIENS DE LA SECTION AVIRON ONT RENCONTRÉ ARNAUD BOUDRANDI-SAJ

Dans le cadre de la journée de fin d'année au lac de Peyrolles, les élèves de la section sportive aviron du collège J.Jaurès ont rencontré Arnaud Boudrandi-Saj, un espoir de l'aviron de 16 ans licencié au club CNPA et élève de seconde au lycée Zola, à Aix. Les élèves avaient préparé des questions et ont échangé avec Arnaud, au sujet du sport de performance. Nos sportifs de la section ont ensuite participé à un tournoi de beach-volley et l'après-midi s'est terminé par des jeux d'eau dans la zone aménagée du complexe sportif, suivi d'un goûter.



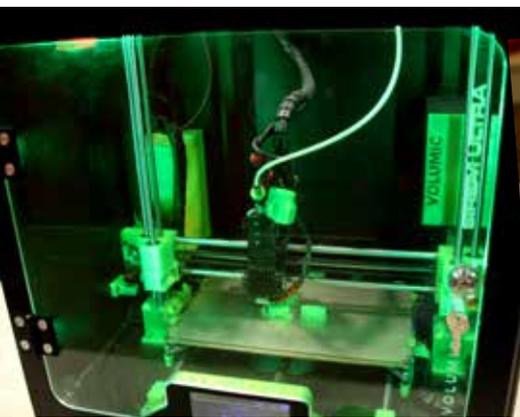
De la science dans tous les sens !

La médiathèque a participé à la Fête de la science sur le thème "L'émotion de la découverte", en proposant : ateliers scientifiques, diffusion de courts-métrages, escape game, quiz, jeux et découverte de la botanique locale...

Découvrir des oeufs de dinosaures, reconstituer ces derniers à l'aide de photos en 3D et de la "photogrammétrie", reproduire des oeufs ou un crâne avec une imprimante 3D... Les métiers qui touchent à la paléontologie ou aux recherches archéologiques ont de quoi fasciner et interroger. Aussi, devant une jeune assistance absorbée par le sujet, Thierry Tortosa (photo - 2^e en partant de la gauche) et son équipe (Thibaut et Léa à droite), conservateur de la réserve naturelle Sainte-Victoire, ont présenté, avec explications à l'appui, les "trouvailles" et les différents fossiles découverts sur la réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire, créée en 1994 pour préserver les gisements d'oeufs de dinosaures. L'entreprise ICPS, représentée par Yannick Bonnet (photo - 1^{er} en partant de la gauche), a fait une démonstration d'impressions en 3D, sous le regard admiratif des écoliers visiblement très intéressés par le fonctionnement de cette



étrange machine (photo ci-dessous). Grâce à cette technologie, Yannick a présenté en exclusivité la reconstitution du crâne d'un dinosaure carnivore local, dont l'existence a récemment été découverte : l'*Arcovenator escotae*.



▲ La reconstitution en 3D du crâne de l'*Arcovenator*.



◀ Les expériences scientifiques des Petits débrouillards, association d'éducation populaire à la culture scientifique et technique, ont épaté les enfants et les plus grands aussi. Avec des objets et des produits du quotidien, ils ont pu expérimenter les phénomènes de réactions scientifiques avec beaucoup d'intérêt.

Une exposition interactive conçue par Art'M a été présentée. Grâce à de multiples supports, activités et interactions, le public a pu découvrir le rire sous toutes ses facettes. ▶



FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE : LES ÉCOLIERS ET "L'ÎLOT MÉCANIQUE" D'ELIE DARCO



◀ Dans le cadre de sa participation au Festival de l'imaginaire, la médiathèque a organisé une rencontre entre les élèves de CM2 et l'auteur Elie Darco, autour de son roman *L'îlot mécanique*. La médiathèque a offert un roman à chaque écolier. Ces derniers, particulièrement captivés, ont assailli l'auteur de questions pertinentes. Elie Darco a également animé un atelier d'écriture pour adultes. Outre les ateliers d'écriture, les jeux, la diffusion de courts-métrages, l'escape game, la Bédérie a proposé un atelier de jeux de rôle, avec dix participants. ▶



© PHOTO ZELIA SELLINI

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

LES ATELIERS DU FUTUR : #JEVOUSECRISDUFUTUR

EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE, LA MÉDIATHÈQUE PROPOSE DES ATELIERS GRATUITS

- MERCREDI 3 NOVEMBRE À 14H :
"SONS ET FICTION DU FUTUR"

Par l'Association Calopsitte

Animé par Isotta Trastevere, compositrice
et Cédric Fabre, romancier et journaliste

Un travail d'écriture de fiction(s), tourné vers les imaginaires de la science-fiction et, simultanément, un travail de création sonore. Vous inventerez une trame pour écrire une nouvelle, des micro-histoires ou des bribes de textes. Vous pourrez ensuite enregistrer et manipuler des sons à l'aide d'un microphone et créer des productions radiophoniques... La rencontre entre écriture et création sonore permettra la conception d'une forme originale de restitution, sonore et futuriste : une véritable bande-son du futur.

Tout public à partir de 12 ans - Durée : 3h



- VENDREDI 5 NOVEMBRE DE 14H À 17H
"DYSTOTHEQUE"



Atelier / Performance

Par Nassim-DJ

Un bel atelier d'initiation aux outils de création des musiques électroniques ! La découverte des samplers, synthétiseurs, séquenceurs et autres vocodeurs servira à composer une véritable création musicale. Cette bande-son va également intégrer des lectures faites en live de textes de littérature dystopique. Venez prêter votre voix et vos idées à ce work in progress ludique, pédagogique et dystopique.

Atelier suivi d'une restitution et d'un "mini DJ-set" à 18h

Tout public à partir de 14 ans -

Durée : 3h (atelier/enregistrement/restitution/live)

Sur réservations : 04 42 67 40 98 ou mediatheque@meyrargues.fr - Infos sur meyrargues.fr



La médiathèque participe à la manifestation Lecture par Nature, initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec un atelier gratuit Kino-Fabrik : le jeudi 18 novembre de 10h à 18h. Tout public, à partir de 8 ans - sur réservation.

► Kino Fabrik "des mots à l'image" / Fabrique et création de "road movie hyperlocal"

Des gestes, des conversations, des photos de famille, des objets, des croquis... Vous êtes invités à plonger dans une fabrique d'images, un film est en train de se faire ! La Kino Kabrik, lieu de tournage ambulant, s'installera toute la journée à la médiathèque de Meyrargues. Elle vous attendra avec ateliers

de lecture-écriture, explorations sonores, fabrique d'images, conversations, jeux... Contribuez à une création cinématographique originale, "Road Movie Hyperlocal" avec "Ici-Même", un livre La chambre du milieu (P.O.L – 2011) et une auteure Anne Parian. Puis, venez découvrir le film projeté sous la forme d'un ciné-concert lors de Lecture par Nature. Intervenants d'Ici-Même : Corinne Pontier, Aline Maclét, Jacques Boyer, Gilles Guégan, Frédéric Arcos...

RETOUR SUR LES "RANDOLADES"

Trois conteurs professionnels ont entraîné les "randoladeurs" pour partager contes, rencontres et découvertes au fil de balades. Organisée par les trois communes, Meyrargues, Jouques et Peyrolles, cette manifestation a rencontré un franc succès, avec plus de 70 personnes.



"Fête des assos" : franc succès pour l'atelier de nichoir

Le jeu de mots est plutôt facile. Mais l'atelier de nichoir pour oiseaux en matériaux de récupération a fait un véritable carton ! Lors de la "Fête des associations" qui a réuni une quarantaine de structures pour offrir une belle vitrine des activités de nos associations, les enfants ont eu la chance de profiter d'un atelier de fabrication de nichoirs sous la coupe de Laetitia et Laurent, du centre de loisirs. Cette année, vis-à-vis du protocole sanitaire en vigueur, la fréquentation a été un peu moins importante mais elle est restée toutefois très encourageante. Les associations ont pu présenter une belle vitrine des nombreuses activités proposées dans la commune.



© PHOTOS : ÉLISABETH MOYNIER

Les "Chasseurs meyrarguais" ont fêté leurs 109 ans

Elle a fêté ses 109 ans d'existence. C'est dire si la plus ancienne des associations de Meyrargues, "Les chasseurs meyrarguais", est une "institution". Une passion aussi, transmise de génération en génération qui a sa philosophie et son éthique : "la pratique des activités cynégétiques dans le respect de l'environnement, la gestion des territoires et des différents biotopes de la commune".



Comptant près de 170 adhérents, elle est présidée depuis plus de 10 ans par Jean-Pierre Henry. Une histoire de famille, pour ce Meyrarguais arrivé en 1967, sur la commune : "Mon grand-père et mon père étaient chasseurs, c'est une activité familiale qui se transmet, même si on voit un peu moins de jeunes aujourd'hui." Outre cette activité cynégétique, régit par un règlement intérieur, elle participe à la régulation des espèces. "Toutes les années, au printemps, on procède à des lâchers d'animaux reproducteurs

(lapin, perdreaux...), afin que des espèces naissent sur le territoire. Puis, on limite la chasse aux perdreaux aux 5 premières semaines pour les préserver", détaille-t-il. Des battues aux sangliers, qui sont jugés comme espèces nuisibles, sont également organisées 3 fois par semaine (jeudi, samedi et dimanche). Elles sont signalées par

des panneaux et s'achèvent en général à 13h. Pour cette activité réglementée, des horaires sont à respecter, pas de chasse la nuit, par exemple. Des gardes (lieutenants de louveteries) sont notifiés par les préfets et effectuent régulièrement des contrôles afin de faire respecter la loi. Par ailleurs, sur le volet environnemental, la Société s'applique à prendre soin des espaces naturels : "on essaye d'entretenir les terres en faisant notamment du broyage, afin de faciliter la repousse d'herbes tendres pour les petits gibiers", résume Jean-Pierre.

LE BUREAU

PRÉSIDENT :

Jean-Pierre Henry

VICE-PRÉSIDENT :

Gilles Durand

SECRÉTAIRE : Frédéric Blanc

TRÉSORIER : Sébastien Michel

UNE NOUVELLE PLAQUE AU RELAI DE CHASSE DU LIGOURÈS

Les chasseurs se réunissent régulièrement au relai de chasse du Jas du Ligourès, où d'autres associations de communes voisines se retrouvent également. Ils participent à l'entretien de ce relai qui a dernièrement été restauré par le Grand-Site Concors

Sainte-Victoire. Prochainement, une nouvelle plaque remplacera l'ancienne qui était abîmée) pour rendre hommage aux maquisards. Elle a été gracieusement réalisée par Le Mabrociso que l'association remercie chaleureusement.

→ Ouverture de la chasse du 12 septembre au 2^e dimanche de janvier.

Elle est prolongée pour la bécasse et la grive jusqu'au 21 février et pour le sanglier (espèce jugée nuisible) jusqu'au 31 mars.

- Deux jours de fermeture par semaine : le mercredi et le vendredi.

Les cartes sont distribuées 2 semaines avant l'ouverture (salle des associations). Infos : Société de chasse de Meyrargues.

Marché de Noël et feu d'artifice au menu des fêtes de fin d'année

Il est l'heure de rédiger votre lettre pour le grand nord ! Dimanche 5 décembre, la 13^e édition du marché de Noël, proposée par Meyrargues Animations, prend place sur le parking de la mairie, avec la présence exceptionnelle du Père-Noël (oui, le vrai !). Une soixantaine d'exposants sont attendus pour proposer cadeaux, bijoux, vêtements, confiseries, charcuteries, douceurs, plats préparés... et des animations pour les enfants sont prévues avec notamment des structures gonflables gratuites et des balades à poney ou en calèche. L'occasion de venir faire des emplettes pour les fêtes et de profiter d'un moment magique en famille et entre amis.

Les Princesses Mascottes reviennent

Face à la joyeuse hystérie collective des groupies de Pat'Patrouille, il y a 2 ans, d'autres célèbres mascottes de dessins animés reviennent cette année. Elles déambuleront en musique, pour le plus grand bon-



heur des plus jeunes. Toujours contrainte par le protocole sanitaire, l'équipe organisatrice prévoit de proposer la parade aux lampions pour les enfants, qui se déroulerait à 18h (inscriptions sur place). Le cortège de petits Meyrarguais ira jusqu'à la boîte aux lettres lumineuse du Père-Noël

pour y déposer leur précieuse missive.
→ **Dimanche 5 décembre de 10h à 20h, parking de la mairie : 06 29 39 71 99 ou meyrarguesanimations@gmail.com**

Manifestations soumises au protocole sanitaire

FEU D'ARTIFICE LE 1^{ER} JANVIER

Le traditionnel feu d'artifice de la nouvelle année, proposé par Meyrargues Animations, sera tiré depuis l'ancien stade, le 1^{er} janvier, à 18h. Réservez votre soirée !



PARTICIPEZ AU CONCOURS D'ILLUMINATIONS ORGANISÉ POUR NOËL

"Illuminez votre cadre de vie !" : face au succès du concours de l'an dernier, la municipalité renouvelle une édition du concours d'illuminations de Noël. Histoire de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et scintillante. Ce concours est ouvert à tous les habitants de Meyrargues, pour leurs jardins, façades, fenêtres, balcons... dans cinq catégories :

- Vitrines / pas-de-porte / commerces
- Balcons
- Habitats collectifs ou individuels (appartements)
- Maisons individuelles
- Maisons de village

Un jury récompensera les plus belles décorations. Nombreux lots et cadeaux pour les gagnants dans chaque catégorie lors de la remise des prix autour du verre de l'amitié.



Les illuminations doivent être visibles depuis la voie publique entre 18h30 et 21h30, à partir du 1^{er} décembre.

Passage du jury du 15 décembre au 15 janvier.

→ Inscriptions avant le 15 décembre sur meyrargues.fr ou en mairie. Bulletin d'inscription à remplir en page 28

Concours de dessins pour enfants

DE 4 À 10 ANS !

DESSINE-MOI NOËL !

Dépose ton oeuvre avant le 10 décembre

À VOS CRAYONS POUR LE CONCOURS DES ENFANTS : "DESSINE-MOI NOËL !"

Les vacances scolaires tombent à point nommé. Les enfants ? Ne perdez pas de temps et mettez-vous dès maintenant au travail pour participer au concours "Dessine-moi Noël !", organisé par la municipalité pour les enfants âgés de 4 à 10 ans. "Dessine quelque chose qui te fait penser à Noël (sapin, cadeaux, Père-Noël). Puis dépose ton oeuvre dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie, avant le 10 décembre. N'oublie pas de mettre ton nom, ton prénom, ton âge et ton numéro de téléphone derrière ta feuille pour que l'on te retrouve". De nombreux lots seront à gagner et les plus belles réalisations seront exposées en mairie.

Concerts, spectacles et repas partagés... une saison festive



© PHOTOS : JEAN-MICHEL MOREAU

Dances, chants, performances vocales... le public a pu profiter d'un beau spectacle musical interprété par la troupe de variétés Eric Roy. Ce concert, proposé par Meyrargues animations et initialement prévu dans le cadre de la fête de la Saint-Louis, a été reporté au 2 octobre. Le public a particulièrement apprécié la justesse des interprétations.

LE BAL DU 13 JUILLET A FAIT DANSER LE PUBLIC VENU NOMBREUX



La piste de danse a chauffé pour le bal du 13 juillet. Proposée par Meyrargues Animations, cette manifestation a permis au public de se retrouver pour savourer une

paella, servie par la Boucherie-traiteur Monéra. Puis de profiter d'un concert de variétés par le groupe Press'Play, qui a revisité des célèbres tubes , avec son

répertoire variétés pop. Des groupes d'enfants, de jeunes et de plus "anciens" n'ont pas hésité à fouler la piste de danse dans une joyeuse ambiance festive.

FRANC SUCCÈS POUR "GOLDMAN EN PASSANT"

© PHOTOS : JEAN-MICHEL MOREAU



Dans le cadre des "Jeudis en fête", proposés par Meyrargues Animations, un spectacle musical de grande qualité : "Goldman en passant". Un tribute en hommage aux plus beaux titres du célèbre artiste français. Le public venu nombreux a apprécié la performance des artistes.



Les journées du patrimoine ont à nouveau remporté un franc succès. Mylène, guide conférencière de Secrets d'ici, a emmené le public à la découverte du centre ancien et de ses "trésors patrimoniaux". La visite s'est terminée par la découverte de parties communes du château. Les guides conférenciers de Secrets d'ici proposent régulièrement des visites guidées du village "Meyrargues de l'aqueduc au château". Ils proposent également la découverte du patrimoine d'Aix et de nombreux villages du pays d'Aix.

Renseignez-vous : secretsdici.fr



© PHOTOS : PHILIPPE GRÉGOIRE



→ Comme chaque année, des jeunes meyrarguais ont travaillé en tant que saisonniers pendant les mois de juillet et d'août aux services techniques et aux écoles, restaurant scolaire et foyer. Bilal Asbaghi et Quentin Pillier, tous deux âgés de 17 ans, ont travaillé en juillet (photo de gauche). Emma Courtiol, Mona Guilbert et Justine Tavelle, toutes trois 16 ans, (photo de droite) entourent ici Simone Maronnier. Tous ont fait preuve de beaucoup sérieux dans l'exécution de leurs missions.



→ Une cérémonie a été célébrée au mémorial de Jouques, dans le cadre de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives. De nombreux élus étaient présents.



© PHOTO : JEAN-MICHEL MOREAU



→ L'atelier l'Oiseau bleu, de Marie-Line Fouassier, a organisé une exposition de fin d'année au plateau de la Plaine, en juillet. Tout le monde était invité à venir découvrir les oeuvres des petits et des grands artistes. De très belles pièces étaient exposées.

La pièce de théâtre contemporain, proposée par le comité culture de la commune et Meyrargues animations, "Novecento pianiste", a séduit le public. Une pièce de grande qualité, magnifiquement interprétée par Niccolo Scognamiglio.



LE JEUDI 11 NOVEMBRE À 20H30

Du théâtre avec "Un contrat"

Une pièce de théâtre de Tonino Benacquista, sera donnée par la compagnie du Nouveau monde : "un contrat". L'histoire : un psychanalyste est pris au piège des révélations d'un patient sur des affaires criminelles que nul n'est censé connaître. Dans cette partie d'échecs, le secret professionnel va affronter la loi du silence, et chacun lutter pour sa survie. L'issue incertaine de ce polar sous tension n'est délivrée que dans la dernière réplique.

→ **Le jeudi 11 novembre à 20h30, à la salle des fêtes.**

Spectacle offert par la Métropole - territoire du Pays d'Aix

Entrée libre - Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr



PHOTO : PATRICK DENIS

UN JOLI SUCCÈS POUR LE FESTIVAL VAL DE DURANCE

Une belle manifestation culturelle vient de s'achever. La 6^{ème} édition du Festival de théâtre amateur s'est terminée à Peyrolles-en-Provence. Celui-ci s'est déroulé sur deux week-end : du 8 au 10 octobre sur la commune de Meyrargues, où 5 comédies ont été programmées. Puis le 15 octobre à Jouques avec 1 pièce et enfin les 16 et 17 octobre à Peyrolles, où il y a eu 4 pièces de théâtre. Festi'Val de Durance remercie ces trois communes pour leur excellent accueil et la mise à disposition de matériel.

L'équipe remercie ses sponsors qui apportent une grande aide : Magasin Leclerc de Meyrargues, Durance Granulats, Boulangerie



PHOTOS : CHRISTIANE SINQUINI

Bec, Rôtisserie Roulin, FDVA, Crédit Agricole. Elle remercie aussi vivement les comédiens qui ont enchanté l'assistance par leurs belles prestations, et bien entendu, le public pour son soutien chaleureux et ses encouragements. L'organisation de ce festival représente beaucoup de travail et les bénévoles ont été extraordinaires. Un grand merci à eux : Nathalie Bergeret-Broussouloux, Christiane Hervé, Karam et Chantal Georges, Mongia Trabelsi, Chantal Dedenis, Corine et Stéphane Depaux, Marie-Ange Bourgoïn, Henri et Christiane Sinquini. L'équipe a également une pensée émue pour Claude Broussouloux.

DEUX MAGNIFIQUES OPÉRAS RETRANSMIS AU PARC DU CHÂTEAU

Pour la troisième fois, Meyrargues a été à l'honneur, car Meyrargues est devenue Terre d'Opéra, partenaire de la prestigieuse institution : le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Au coeur de l'été, dans le magnifique parc du Château, ont été retransmis, sur grand écran, deux opéras. D'abord, *Pinocchio* : saison 2017, du compositeur Philippe Boesmans, mis en scène, par Joël Pommerat. Cette oeuvre a conquis les spectateurs par sa grande poésie. Puis, *Les Noces de Figaro*, de W.A Mozart. La pétillante mise en scène de Lotte de Beer a mis cette oeuvre de la saison 2021 sous le signe de la légèreté et de l'humour. Cet événement a été rendu possible grâce au partenariat de Synthèse avec le Festival d'Aix, la commune de Meyrargues et Meyrargues Animations. L'équipe organisatrice : Antoine Haurillon, Anne Dufourg et Dominique Thireau renouvellent leurs remer-



ciements et espèrent vous retrouver l'année prochaine pour une quatrième édition.

**SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES,
VOICI CE QUI EST PROGRAMMÉ**

le comité culture : "Un contrat", salle
des fêtes, à 20h30 (page 24).

► **BOUM D'HALLOWEEN**
DIMANCHE 31 OCTOBRE

Boum d'Halloween avec l'Apem de 15h
à 18h, salle des fêtes, avec concours de
citrouille décorée (page 12).

► **RESTOS DU COEUR**
A PARTIR DU 3 NOVEMBRE

Les campagnes d'hiver des Restos du
coeur ont débuté sur rdv (lire page 12).

► **ATELIERS MÉDIATHÈQUE**
MERCREDI 3 NOVEMBRE

Atelier "sons et fiction du futur", écriture
de fictions et création sonore.
(lire page 19).

→ Sur inscription : 04 42 67 40 98.

VENDREDI 5 NOVEMBRE

Atelier "Dystothèque". Initiation
aux outils de création des musiques
électroniques. (lire page 19)

→ Sur inscription : 04 42 67 40 98

► **THÉÂTRE**

JEUDI 11 NOVEMBRE

Pièce de théâtre contemporain, par

► **CÉRÉMONIE ARMISTICE**
JEUDI 11 NOVEMBRE

Le cortège se retrouve à 11h, devant
la mairie pour se rendre aux monu-
ments aux morts.

► **ATELIERS DE SOPHROLOGIE**
LES 18 ET 15 NOVEMBRE
ET LES 2, 9 ET 16 DÉCEMBRE

Ateliers "sommeil" proposés par le
CCAS sur inscriptions (lire page 15).

► **ATELIER LECTURE PAR NATURE**
JEUDI 18 NOVEMBRE

Atelier "Lecture par nature" : Kino-
Fabrik, à la médiathèque (page 19).

► **CONSEIL MUNICIPAL**
JEUDI 18 NOVEMBRE

Dans la salle des fêtes, à 19h30.

► **"VIDE TA CHAMBRE"**
DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Vide ta chambre avec l'Apem, à la
salle des fêtes de 9h à 13h. Inscrip-
tions le dimanche 14 novembre au
bar de la Poste de 10h à 12h.

► **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
VENDREDI 26 NOVEMBRE

Assemblée générale de l'Apem, à
20h30, salle des Oliviers.

► **MARCHÉ DE NOËL**
DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Marché de Noël et parade aux lampions
(lire page 21).

► **ATELIERS SOPHROLOGIE**
LES 4, 11, 18 ET 25 JANVIER
ET LE 1^{ER} FEVRIER 2022

Ateliers "bien-être par le mouvement et la
relaxation" sur inscriptions (page 15)

► **NOUVEAUX ARRIVANTS**
VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Cérémonie d'accueil des nouveaux arri-
vants, à 19h, dans la salle des fêtes.
→ 04 42 57 50 09 - accueil@meyrargues.fr

► **FEU D'ARTIFICE**
LE 1^{ER} JANVIER 2022

Feu d'artifice du nouvel an (page 21).

► **CÉRÉMONIE DES VOEUX**
VENDREDI 7 JANVIER

Cérémonie des voeux à la population,
à 18h30, salle des fêtes.

**ÉLECTIONS : VOUS ÊTES RÉSIDENTS
MEYRARGUAIS ? VOUS AVEZ DÉMÉ-
NAGÉ MAIS VIVEZ ET VOTEZ TOU-
JOURS À MEYRARGUES ? SIGNALEZ
VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE !**

Des élections arrivent bientôt. Alors
attention : les résidents meyrarguais,
déjà inscrits sur les listes électorales (et
votant à Meyrargues), qui ont changé
d'adresse en cours d'année, mais qui
habitent et votent toujours à Meyrargues,
doivent impérativement signaler
leur changement d'adresse. Ils risquent
sinon d'être radiés des listes (retour des
plis postaux).

UN AGENDA PARTAGÉ POUR VOS ÉVÉNEMENTS



La municipalité a mis en place un système
"d'agenda partagé". Toutes les personnes
organisatrices d'événements (festivités,
ateliers, spectacles...) peuvent y publier
leur rendez-vous. Il suffit de renseigner

les champs du formulaire en ligne situé
sur l'onglet de la page d'accueil sur meyrargues.fr

Vous avez la possibilité de visualiser
tous les événements en un coup d'œil,
en consultant cet agenda sur la page
d'accueil du site. Attention : cet agenda
et la publication d'un événement ne se
substituent pas à la réservation en ligne.
Vous devez vous assurer de la validation
de votre réservation pour une salle com-
munale ou un espace public communal.

→ **Infos sur meyrargues.fr**

LES LOTOS À LA SALLE DES FÊTES

BALL TRAP dimanche 19 décembre 2021 à 16h

LE CAM dimanche 16 janvier 2022 à 16h

APEM dimanche 23 janvier 2022 à 15h

MEYRARGUES TENNIS CLUB Dimanche 27 février 2022 à 16h

POMPIERS MEYRARGUES dimanche 06 mars 2022 à 15h

ACAPLM dimanche 13 mars 2022 à 15h

Bulletin d'informations municipales
N°50 - AUTOMNE 2021
Parution octobre 2021
Tiré à 2000 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Nous ferons tout pour garder notre bureau de Poste !

Depuis plusieurs mois, les mobilisations pour le maintien des bureaux de Poste dans les communes du Val de Durance rassemblent citoyens, usagers, agents de La Poste et élus. Des pétitions dans les communes voisines ont déjà rassemblé des milliers de signatures.

À Meyrargues, nous nous sommes réunis avec les communes du Puy-Ste-Réparate, Peyrolles, Jouques et Venelles afin d'adresser un courrier commun, le 29 septembre dernier à Madame Bord Le Tallec, déléguée régionale du groupe La Poste.

À l'initiative de notre équipe municipale, bien avant les premières contestations, un dialogue s'était installé avec la direction de La Poste en début d'année. L'été dernier, nous avons pu rencontrer une délégation officielle dont Mr Schmid, le directeur de secteur, Mr Colace, le délégué territorial du Groupe pour les Bouches-du-Rhône et Mr David, le chef de projet/Appui aux transformations. Ces derniers nous ont exposé les mesures envisagées pour pallier le manque de fréquentation, avec à l'appui une analyse des mouvements de notre bureau meyrarguais. De ce "rapport formalisé", il ressort que l'agent de guichet occupe en moyenne 37 minutes par heure à recevoir la clientèle. Selon ce même rapport : *"l'amplitude horaire d'ouverture d'un bureau doit être proportionnée à l'évolution de l'activité qui, selon le rapport, est en baisse"*. La Poste nous impose donc une réduction des horaires d'ouverture.

Nous serions impactés d'une réduction d'un quart d'heure par jour. À savoir que nos voisins sont donc davantage impactés par les mesures que les services de la Poste envisagent de mettre en place d'ici fin 2021, avec la réduction des plages horaires d'ouverture d'un jour par semaine, pour certaines agences. Le diagnostic en termes de besoin des administrés souligne que la fréquentation de notre bureau est incomparable avec celle des bureaux des communes voisines. Meyrargues compte près de 3800 âmes, quand Venelles approche les 9000 habitants ou que Jouques en dénombre bientôt 5000. La situation reste donc fragile. Face à cette situation, notre responsabilité d'élus est de continuer à construire et à mettre en place avec La Poste, des solutions pérennes et innovantes pour répondre aux besoins et au maintien d'un service essentiel à la qualité de vie de notre village. Des solutions existent : nouvelle organisation de travail, locaux et matériels adaptés, formations... Et elles pourraient être financées, en partie, par le groupe La Poste. Nous allons donc, continuer à nous battre, afin de mettre en place ces solutions et rendre ce service public aux Meyrarguais. En parallèle nous continuons à maintenir notre appui et soutiendrons nos voisins dans une mobilisation collective.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Pour une action municipale efficace

Dans notre précédent article du BIM nous avons réitéré une fois de plus notre volonté de participer activement à la vie municipale. Nous avons également été demandeurs à plusieurs reprises d'un bureau en mairie. En vain. Sommes-nous oubliés ou volontairement écartés ? Là n'est pas le sujet. La priorité doit être pour nous tous l'action municipale et ses résultats. Aujourd'hui, pour être efficace, il faut changer de méthode de gestion.

La période est difficile à tous les niveaux. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut travailler autrement. N'évoquons pas les grands projets mais parlons simplement du quotidien. Est-il normal de ne pas avoir de fête de village ? Est-il normal d'avoir un cimetière non entretenu ? Est-il normal d'avoir des absences injustifiées d'élus après moins de deux ans de mandat ? Est-il normal d'avoir depuis des mois une montagne de déchets en bordure de la RN96, un axe fréquenté par plusieurs centaines de véhicules par jour ? Quelle image pour notre village !

Ces exemples pris parmi d'autres nous mettent face à nos responsabilités d'élus. L'aboutissement d'un projet passe par le rassemblement des forces. Deux idées valent mieux qu'une ! La réussite d'un projet suppose un échange constructif, une coordination entre les élus. Les commissions municipales thématiques sont primordiales. Nous pourrions ainsi ensemble définir les besoins réels des écoles et y répondre. Nous pourrions aussi proposer un plan de soutien aux associations en difficultés, véritables source de vie pour notre village. Nous pourrions également créer un cadre pour le suivi et la valorisation des carrières de nos agents...

Une nouvelle fois, nous nous tournons vers la majorité municipale pour qu'ensemble nous répondions efficacement aux attentes des Meyrarguais.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com
06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-18h - Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 16h -18h

Samedi : 8h30-12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr
rubrique "famille et solidarité"

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES :

Noël : du 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES
ILLUMINATIONS DE NOËL MEYRARGUES 2021
DU 15 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER**



**Donnez aux fêtes de fin d'année une ambiance
féerique et scintillante !**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE EXACTE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

VITRINES / PAS-DE-PORTE / COMMERCES

BALCONS

HABITATS COLLECTIFS (OU INDIVIDUELS)

MAISON INDIVIDUELLE

MAISON DE VILLAGE

(Jardins, façades, fenêtres, balcons, portes d'entrée)